FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
WINSOR & NEWTON ARTISTS' PAINTING MEDIUM / MEDIUM A PEINDRE POUR ARTISTES

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit WINSOR & NEWTON ARTISTS' PAINTING MEDIUM / MEDIUM A PEINDRE POUR ARTISTES

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Médium pour la peinture à l'huile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
ColArt International Holdings Ltd.
The Studio Building
21 Evesham Street
London
W11 4AJ
United Kingdom
+44 (0)208 424 3200
R.Enquiries@colart.co.uk

Fabricant
ColArt International SA
5 Rue Rene Panhard
Z.I .Nord
72021 Le Mans Cedex 2
+33 2 43 83 83 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non classé.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

WINSOR & NEWTON ARTISTS' PAINTING MEDIUM / MEDIUM A PEINDRE POUR ARTISTES

Distillates (petroleum), hydrotreated light		**30-60%**
Numéro CAS: 64742-47-8	Numéro CE: 265-149-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484819-18-0001

Classification	**Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)**
Asp. Tox. 1 - H304	Xn;R65.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Tous les ingrédients dangereux sont au-dessous de la limite de classification

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.

Ingestion Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

WINSOR & NEWTON ARTISTS' PAINTING MEDIUM / MEDIUM A PEINDRE POUR ARTISTES

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide

Couleur Incolore.

Odeur Légère (ou faible).

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 186- 216°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair 77°C (Coupelle fermée).

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : 0.8

WINSOR & NEWTON ARTISTS' PAINTING MEDIUM / MEDIUM A PEINDRE POUR ARTISTES

Pression de vapeur	0.12 kPa @ °C
Densité de vapeur	>1
Densité relative	0.87 @ 15°C
Solubilité(s)	Non miscible avec l'eau
Température d'auto-inflammabilité	240°C

9.2. Autres informations

Volatilité	46

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	Indéterminé.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation)	Indéterminé.

Information générale	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Inhalation	L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.
Ingestion	Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.
Organes cibles	Peau Yeux Système respiratoire, poumons

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité	On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

WINSOR & NEWTON ARTISTS' PAINTING MEDIUM / MEDIUM A PEINDRE POUR ARTISTES

Toxicité aiguë - poisson	Indéterminé. CL_{50}, 96 hours: >1000 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Indéterminé. CE_{50}, 48 hours: >1000 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Indéterminé. CI_{50}, 72 hours: >1000 mg/l, algues
Toxicité aiguë - microorganismes	Indéterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable d'après le guide OECD

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

WINSOR & NEWTON ARTISTS' PAINTING MEDIUM / MEDIUM A PEINDRE POUR ARTISTES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE. Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE. Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Date de révision	17/08/2015
Révision	3
Remplace la date	02/04/2015
Phrases de risque dans leur intégralité	Non classé R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Mentions de danger dans leur intégralité	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.